

Jean-Marie CARRIÈRE

Job, comment parler à celui qui souffre ?

B01C (14h) • Jeudi de 19h30 à 21h30
du 8 novembre au 20 décembre

Le récit initial du livre explicite le contexte des discussions qui vont se dérouler. Alors que ses amis se taisent pendant une semaine entière par effroi devant l'état de Job, c'est lui qui ouvre les débats, au début du chapitre 3. S'ensuivent plus d'une vingtaine de chapitres où la discussion semble porter en premier lieu sur la théologie de la rétribution, âprement défendue par les amis. Les interventions de Job sont animées par un mouvement très net, par où il apparaît combien Job évolue au cours de ces débats. Et, de fait, après l'apologie personnelle des chapitres 29 à 31, Job se tait, ayant dit « son dernier mot ».

À la fin du livre, Dieu déclare combien Job a bien parlé, au contraire de ses amis. Ce sera le fil rouge du cours : comment parler à celui qui souffre ? quelle parole peut surgir dans l'expérience de la souffrance ?

On prendra le temps de situer les diverses parties du livre, de manière à avoir une bonne perception d'ensemble, au final, du livre de Job ; et ce sans esquiver les questions « philosophiques » qui surgissent au cours des débats, ni non plus les « réponses » de Dieu dans les derniers chapitres.

Bibliographie :

- J. Daniélou, « Les quatre visages de Job » *Études*, 1955, pp. 145-56.
- P.-E. Bonnard, « Job ou l'homme enfin extasié » *Lumière et vie* 13, 1964, pp. 15-32.
- A. Neher, « L'homme biblique : Job » in *L'existence juive*, Seuil, Paris 1962, pp. 60-72.

Modalités d'inscription

L'inscription aux cours est obligatoire et se fait avant de participer aux enseignements. Elle doit être accompagnée de son règlement.

Le Centre Sèvres se réserve la possibilité d'annuler un cours si le nombre d'inscrits est insuffisant. C'est pourquoi il est important de s'inscrire dès que possible.

L'inscription se fait :

- par internet sur le site du Centre Sèvres : www.centresevres.com
« inscription en ligne »
- par courrier : envoyer le bulletin d'inscription (téléchargeable sur le site) dûment rempli et accompagné du règlement
- sur place : auprès de l'accueil ou du secrétariat

NB : Aucune inscription ne peut être prise par téléphone ou par mail.

Droits d'inscription

- ♦ Formation continue : s'adresser au secrétariat.
- ♦ Réduction de 75 % aux étudiants de moins de 26 ans sur justificatif, 50 % aux demandeurs d'emploi sur justificatif, 50 % à l'un des conjoints pour l'inscription d'un couple au même cours.
- ♦ Si vous désirez soutenir financièrement le Centre Sèvres, vous pouvez payer un tarif de soutien dont le montant est laissé à votre appréciation.

Tarif : 140 €

Consulter le site

Cette consultation est recommandée pour être informé des modifications éventuelles apportées au programme ou des diverses manifestations organisées au cours de l'année.